

**Jacqueline MARCONI**  
**Maire Adjointe**  
**Présidente du Conseil de Quartiers Ouest**

## **COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST**

**DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2016**

### **Etaient présents :**

**Collège élus** : Jacqueline MARCONI, Présidente du conseil de quartier Ouest, Geneviève BONNISSEAU, Lyonel CROS, Christian DE BARROS, , Pierre STOUVENEL.

**Collège des habitants** : Alain GAUTIER, Colette HENNO, Catherine PASSE, Nathalie ROBERT, Luigi SURACE, Sylvianne BONVALET, Jocelyne BRUNEAU, Jeannine LEDUC, Nicole PRULIERE.

Collège des acteurs socio-économiques : Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Thierry CHAUDRON (Vice-Président), Albert IAFRATE, Abdé NASSIB, Sabine LEVITTE,

**Administration** : Lucie PLANTADE, Annie PREDAL, Vincent REBERIOUX.

Excusés (es) : Patricia BARDET, Alain COLLAS, Eddy JOURDE, Teta BEN DAVID, Gérard SAGET.

---

La séance est ouverte à 20h10.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil des nouveaux Elus au Conseil de Quartier,
- Présentation du Vice-Président,
- Rappel des prérogatives essentielles du Conseil de Quartier,
- Tour de table des membres du Conseil,
  - o Informations générales,
  - o Projets et travaux,
  - o Points sur les projets en cours,
  - o Fêtes animations,
  - o Bilans des différentes animations / futures animation.

**Madame Jacqueline MARCONI** souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et anciens élus présents.

Elle présente le Vice-Président en la personne de Monsieur Thierry CHAUDRON, lui-même ancien conseiller de quartier.

**Monsieur Thierry CHAUDRON** remercie Madame Jacqueline MARCONI pour sa nomination au poste de vice-président. Il est Orlyzien depuis 22 ans et a assisté aux transformations de la ville tout au long de ces années.

Il conçoit son rôle comme un rôle d'écoute. Il est ouvert à toutes propositions, remarques, dialogues.

**Madame Jacqueline MARCONI** présente la charte de fonctionnement des Conseils de quartiers. Elle informe qu'il existe à Orly trois conseils de quartiers (Est, Centre et Ouest). Ces conseils permettent aujourd'hui de développer des espaces publics de rencontres et de débats entre les habitants et les élus. Le conseil de quartier est un véritable enjeu de la démocratie participative. Les membres du conseil de quartier, sont élus pour deux ans par tirage au sort et se réunissent cinq fois dans l'année comme suit :

- 3 conseils de quartier sur chaque secteur,
- 2 conseils inter quartiers (réunion qui regroupe à huis clos les membres des trois Conseils de quartiers)

A cela s'ajoute les réunions de travail, les ateliers, les présences aux initiatives locales. Les membres des conseils de quartier participent également à la vie associative.

Un règlement encadre les Conseils de quartier. Toute modification du règlement doit obligatoirement passer par un vote au Conseil Municipal.

**Madame Jacqueline MARCONI** présente ensuite chaque conseiller. Chacun s'exprime tour à tour sur ses motivations, sa vision du quartier. Elle fait part que Monsieur Lyonel CROS, Conseiller municipal, remplace Monsieur Brahim MESSACI pour le groupe « Agir pour Orly ».

Elle informe que le Conseil de quartier Ouest a été renouvelé à plus de 50%. Qu'il s'agit d'un lieu d'échange, de convivialité et non d'affrontement. Il ne s'agit pas d'un lieu de débat public mais la parole sera donnée à celui-ci. Elle souligne que le Conseil de quartier ne pourra pas tout faire, mais il ne doit rien ignorer.

Elle rappelle qu'il y a un point d'information « Conseil de quartier Ouest », rue du commerce. Une permanence y est tenue le mercredi et samedi matin de 10h00 à 12h00.

Un historique des conseils de quartiers est présenté.

## **I – Information générale**

Elle informe que les conseillers peuvent intervenir au terme de chaque point présenté

- **Laréhabilitation du Clos Marcel Paul** : Madame **Jocelyne BRUNEAU**, Présidente de l'amicale des locataires du Clos Marcel Paul indique que les travaux de réhabilitation ont commencé il y a un an. Ils viennent de se terminer. Comme toute réhabilitation quelques problèmes sont à résoudre avec Valophis. Elle souligne que le Clos Marcel Paul est aujourd'hui plus agréable à visiter, plus propre, plus harmonieux. Elle aborde également la fermeture du Clos, notamment à cause de la rue Roger Milon. Le Clos est devenu un lieu de passage où les voitures s'engagent sans modérer leur vitesse. Elle propose qu'une réunion soit organisée pour travailler sur cette question de circulation.  
Elle remercie la municipalité d'avoir engagé les travaux Voie normande. Le stationnement y est aujourd'hui interdit. Les riverains se félicitent de cette avancée.  
**Monsieur Christian DE BARROS** rend hommage au travail effectué par Madame Jocelyne BRUNEAU sur la réhabilitation. C'est une démarche qui a été entamée depuis 6 ans. Elle a été présente à chaque instant des différentes étapes et a suivi les travaux pendant toute la période de réhabilitation.  
**Monsieur Thierry CAPLIER** informe qu'il a des amis qui habitent au « Clos 2. Ils souhaiteraient que les murs des entrées soient passés au nettoyage haute pression afin de donner un aspect plus propre.  
**Madame Jocelyne BRUNEAU** répond que cela est prévu. La société s'est déplacée mais n'a trouvé aucun point d'eau sur place. Elle informe également que le Clos 2 nécessite aussi une réhabilitation.
- **La dénomination du T12** : Le territoire réunit 24 villes (*Ablon, Arcueil, Athis Mons, Cachan, Chevilly la rue, Choisy Le Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry sur Seine, Juvisy, Kremlin Bicêtre, l'Hay les Roses, Morangis, Orly, Paray Vieille Poste, Rungis, Savigny sur Orge, Thiais, Villejuif, Villeneuve le Roi, Viry Chatillon, Vitry Sur Seine, Villeneuve St Georges, Valenton*).  
Après une consultation citoyenne lancée en juin dernier, le T12 est dénommé aujourd'hui « **Grand Orly Seine Bièvre** ». Il est un des 12 territoires de la Métropole du Grand Paris. Il s'agit d'un établissement public de coopération intercommunale, composé de 679 463 habitants.
- **Le point sur la Ferme Marais** : Il s'agit d'une bâtisse du 18ème siècle, acquise par la Ville en 2007 alors qu'elle était prévue à la démolition. Ce projet est porté par l'AUVM. La réhabilitation a débuté en octobre pour une période de 15 mois. La première pierre a été posée le 27 septembre 2016.
- **Les rendez-vous de l'environnement** : Ils se sont déroulés les 7,8,9 novembre avec une restitution le 18 novembre. Trois thématiques ont été abordées :
  - Ecologie de la terre et de la biodiversité
  - Atelier thématique l'écologie de l'eau,
  - Atelier thématique éco-citoyenneté.

**Madame Jacqueline MARCONI** indique que le développement durable est un enjeu pour la ville.

Elle informe également du projet d'agenda 21 local.

**Madame Geneviève BONNISSEAU** informe qu'elle a participé à la thématique l'écologie de l'eau. Les agents de la ville mettent de nombreux moyens en œuvre pour récupérer les eaux pluviales. Qu'ils sont aussi dans une démarche de zéro phyto. Il s'agit d'un choix de la ville de ne plus utiliser d'herbicide. Cela peut expliquer que sur les trottoirs des herbes poussent. Elle informe que sur la Ville il y a beaucoup d'espaces verts.

**Monsieur Albert IAFRATE** revient sur l'herbe des trottoirs et indique qu'il veut bien enlever l'herbe qui pousse sur les trottoirs mais ce qui est sur la place publique n'est pas de son ressort mais de celui de la Ville.

**Madame Nathalie ROBERT** indique que l'écologie c'est bien mais lorsque les fleurs, herbes qui poussent partout bloquent l'écoulement de l'eau, cela est un problème. Il en est ainsi place de la gare.

#### **Réponses à des demandes posées lors des précédents conseils :**

- **Stationnements sauvages sur l'avenue de la Victoire, aux abords de l'école Jean Moulin élémentaire :** Les services techniques sont intervenus, ont rebouché les trous, sécurisé le sentier des vignes débouchant sur l'avenue de la Victoire très dangereux (Pose de potelets et marquage au sol « sortie d'enfants »).

**Monsieur Albert IAFRATE** : C'est bien de reboucher les trous mais il y a d'autres choses à faire. Tous les matins, des voitures stationnent de chaque côté de la rue. Le bus passe et c'est dangereux.

**Madame Jacqueline MARCONI** indique que cela est lié en partie à des actes d'incivilité.

**Monsieur Albert IAFRATE** répond qu'il n'y a aucun stationnement de prévu devant l'école.

**Madame Jacqueline MARCONI** informe qu'une réflexion est en cours pour améliorer cette situation, sachant que c'est une départementale.

**Monsieur Alain GAUTIER** souligne que certaines personnes pourraient se rendre à pieds pour accompagner leur enfant à l'école. Par ailleurs il pense que la répartition des enfants sur les écoles des secteurs n'est pas équitable.

#### **Informations sur les prochaines rencontres :**

- **Le 09 décembre :** les rendez-vous de la santé à l'occasion des 40 ans des centres municipaux. Elle invite les conseillers à participer à cet événement.
- **Le 12 décembre :** réunion publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- **Janvier 2017 :** Ouverture du nouveau collège Robert DESNOS. 600 élèves y seront accueillis.
- **Le Conseil des enfants :** **Madame Jacqueline MARCONI** rappelle que le Conseil d'enfants a été mis en place en janvier 2016. Les jeunes conseillers ont candidaté et ont été tirés au sort. Ce Conseil est composé d'enfants de CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> et représentent l'ensemble des établissements scolaires de la Ville. Les thématiques travaillées sont les suivantes :
- - solidarité,
- - environnement
- - restauration scolaire.

Depuis l'installation du Conseil d'enfants, les jeunes conseillers ont travaillé sur les projets suivants :

- Bourses aux jouets, vêtements, livres, lunettes au profit des restaurants du cœur et aviation sans frontière pour les dons de lunettes,
- Concours d'affiche dans le cadre de la journée internationale des Droits de l'enfant,
- Mise en place du tri alimentaire dans les restaurants scolaires de la Ville,
- Mise en place d'une fiche qualité repas,
- Participation à la commission des menus etc.

## **II – Echange avec les Conseillers**

- **Monsieur Luigi SURACE** : En ce qui concerne le ralentisseur mis en place au stade Jean-Pierre BELTOISE, il aurait pu être rallongé jusqu'à la porte de l'entrée du Parc Méliès afin que les enfants puissent sortir du parc en toute sécurité.
- **Madame Jacqueline MARCONI** répond que c'est du ressort du département puisqu'il s'agit d'une voie départementale.
- **Monsieur Luigi SURACE** pose la problématique du stationnement rue Maréchal Joffre. Les gens stationnent de chaque côté, c'est dangereux pour les piétons qui ne peuvent plus passer sur les

trottoirs. C'est la même chose avenue de l'Aérodrome.

Il signale également que rue Fraternelle, les gens arrivent de la voie nouvelle et tournent à toute vitesse. Un habitant a été obligé de poser un miroir pour pouvoir sortir en toute sécurité de chez lui.

- **Monsieur Lyonel CROS** fait part d'une doléance des riverains domiciliés allée des Rose. Lorsque l'on remonte la rue en voiture, on ne voit pas les véhicules qui la descendent. Les riverains demandent la possibilité de poser un panneau miroir.

- **Madame Colette HENNO** revient sur les espaces plantés devant le pôle numérique, qui sont à revoir. Elle demande s'il est envisagé de rendre cet espace plus attrayant qu'il ne l'est aujourd'hui.

Elle signale aussi qu'à la gare d'Orly, le passage réservé au bus, est de plus en plus emprunté illégalement par des véhicules. Est-il possible de mettre un sens interdit lumineux. C'est dangereux.

Le parking avenue du Docteur Vaillant est une véritable décharge. Peut-on être un peu plus attentif au nettoyage.

**Monsieur Thierry CAPLIER** abonde dans le sens de Madame Colette HENNO et souhaite la pose de poubelles.

**Madame Colette HENNO** informe également que rue du commerce il y a des problèmes de stationnement. Peut-il être envisagé de faire un effort pour améliorer les conditions de stationnement dans le vieil Orly (entre l'église SAINT GERMAIN et la Mairie).

**Madame Jacqueline MARCONI** propose de monter un groupe de travail sur ce point.

**Madame Nathalie ROBERT** : Il y a des problèmes de caddys. Elle informe qu'un numéro vert est mis en place. Peut-on trouver une solution avec le magasin LECLERC ?

Elle demande si l'on a des nouvelles du projet vidéo surveillance pour les places de la gare et du marché ?

**Madame Jacqueline MARCONI** répond que c'est en cours actuellement.

**Madame Nathalie ROBERT** demande où en est-on du projet de la Maison du Docteur GOUY ?

**Madame Jacqueline MARCONI** répond que c'est également en projet. Il avait été prévu qu'un restaurant gastronomique vienne s'installer mais ce projet n'a pas abouti. Une information sera passée ultérieurement sur ce sujet.

- **Sabine LEVITTE** informe qu'il y a sur la Cité jardins quelques points à régler :
  - La route Charles Tillon sur laquelle il y a eu des accidents mortels. Il serait souhaitable de mettre un panneau priorité à droite. Personne ne respecte cette priorité. Elle fait la suggestion d'un radar de feux sur cette route.
  - Les gens du voyage qui laissent leurs déchets et salissent l'endroit où ils campent.
  - La Sécurité du kiosque.

**Madame Jacqueline MARCONI** : Concernant de la rue Charles Tillon, la réponse donnée par le département indique qu'aucun élément ne permet de mettre en cause la dangerosité de la voie. Il faut recontacter le département à ce sujet. Il reste des choses à faire, même si des travaux d'assainissement, de voirie ont été faits.

- **Madame Jeannine LEDUC** rappelle qu'elle avait demandé que l'on taille les arbres de la maison de l'enfance (côté allée des Roses). A ce jour le côté de l'allée de la Terrasse n'est toujours pas fait. Plusieurs réclamations ont été faites à ce sujet.

Lors des réunions inter quartiers, on n'est pas informé des travaux qui se passent en dehors du quartier Ouest. **Madame Jeannine LEDUC** a entendu parler du projet de rénovation de la Pierre au Prêtre notamment celui de la rue Jean Racine. Elle pense que si l'on construit beaucoup sur ce secteur on risque de supprimer beaucoup de places stationnement. Elle ajoute aussi qu'en ce qui concerne le Bois Grignon, peu d'informations filtre. Elle souhaite des informations sur ce projet et demande s'il va y avoir des constructions.

**Madame Jacqueline MARCONI** suggère une prise de rendez-vous avec Monsieur Thierry ATLAN, Président du Conseil de quartier Centre, pour évoquer ce point.

**Monsieur Christian DEBARROS** répond que le projet de la rue Jean Racine entre dans le cadre du nouvel ANRU avec celui des Lopofa. Ce programme va occasionner beaucoup de relogements. Il faut savoir qu'il y aura une reconstruction d'un logement pour un logement démolé. Au total 533 logements seront démolis (une partie rue Jean Racine, une partie Lopofa, une partie Savorgnan de Brazza).

- **Monsieur Pierre STOUVENEL** fait part de la problématique de stationnement au 13 rue du 11 novembre.

Il demande ce qu'il s'est passé rue Adrien Raynal. De la vapeur d'eau sortait des plaques d'égouts.

**Madame Jacqueline MARCONI** répond qu'il s'agissait du nettoyage des égouts.

**Monsieur Pierre STOUVENEL** pense qu'il serait bien de mettre un message sur les panneaux lumineux afin de rassurer les personnes.

### III – Echange avec le public

**Monsieur Michel TALON s'exprime :**

- « **Rue du Maréchal Joffret vers le sentier des vignes** : la circulation des voitures et des camions dont certains de gros tonnages, est devenue infernale,
- **Le trottoir mitoyen du Parc Méliès** est souvent encombré de voitures, camions « stationnement à touche-touche ». Ces véhicules sont pour la plupart immatriculés dans des départements voisins voire en province.
- **En ce qui concerne le sentier des vignes** (seul trajet actuel entre les écoles Jean Moulin et du Centre), les piétons, dont des femmes avec poussettes et enfants sont obligés de s'aventurer sur la chaussée, malgré le trafic.

Pour éviter des accidents graves, il est demandé que le sentier des vignes (sans trottoirs) à son débouché sur l'avenue de la Victoire, soit équipé de pylônes en chicane. Le réservant ainsi aux seuls piétons, et en bas au stationnement des seuls riverains. Il en va de même pour le trottoir mitoyen du Parc Méliès, entre les numéros 28 et 24. Il doit être exclusivement réservé aux piétons. Pas de stationnement de camions. Voire même la mise à sens unique de la rue ».

- Il est demandé que les agents qui font le nettoyage autour des arbres, fassent la différence entre les mauvaises herbes et les fleurs plantées par les habitants.
- Annonce de la création d'une nouvelle association sur le secteur Cité jardins (ACJO). Le Président de l'association indique que le personnel d'Air France se gare de plus en plus dans la Cité Jardins. Cela génère une gêne pour le stationnement des habitants. Il est soumis l'idée d'avoir une zone bleue réservée pour les habitants.
- Résidence Méliès : un agrandissement est-il prévu ?

**Madame Jacqueline MARCONI** répond que ce n'est pas prévu.

**Monsieur Vincent CHARLOT** : Il ne s'agit pas d'un agrandissement mais de travaux concernant les différents appartements. Peu à peu ils seront refaits. Mais les travaux dépendent de Valhopis, propriétaire des lieux.

- **Ilot du marché** : On a mis des toitures en tôles au lieu de les mettre en ardoise. Elles sont rouillées et cela défigure le patrimoine d'Orly.

**Monsieur Christian DEBARROS** indique qu'il s'agit de constructions de 1983. A l'époque l'architecte des bâtiments de France a accepté ce mode de couverture en acier

**Monsieur Thierry CHAUDRON** se félicite de la nouvelle association créée sur Cité Jardins.

Il aborde à son tour les problématiques de stationnement et de voirie. Il rappelle qu'il existe un code de la route, des règles de stationnement et de parking. Il propose que des membres du Conseil de quartier soient volontaires pour créer un groupe de travail afin d'identifier les « zones points rouges », les inscrire sur une carte et soumettre cette carte aux ASVP (agent de surveillance de la voie publique).

### IV - Travaux

- **Avancement des travaux du Parc Méliès** : des photos représentant la salle de l'Orangerie à différentes époques sont diffusées.

**Madame Jacqueline MARCONI** indique que la requalification du Parc Méliès se poursuivra jusqu'en 2019. La nouvelle entrée a été réalisée à l'intersection des rues du Maréchal Joffre, Guy Moquet, Basset. Un nouveau mobilier et un magnifique portail ont été mis en place.

**Monsieur Vincent CHARLOT** : Le lac du Parc Méliès n'est pas propre. Cela pose problème pour le développement de la biodiversité. Est-il prévu un curage du lac dans le cadre de la rénovation du parc ?

**Monsieur Alain GAUTIER** : Un certain nombre de joggeurs fréquentent le parc. Est-il prévu des chemins spécifiques pour eux ?

**Monsieur Albert IAFRATE** : Auparavant il y avait un emplacement pour les personnes âgées

qui jouaient à la pétanque. Il espère que cela va être repris dans la réhabilitation.

**Madame Colette HENNO** : Les allées du parc Méliès vont-elles être refaites car certaines présentent des ornières.

- **Le stade** : Entièrement rénové, le complexe sportif se compose d'un terrain de foot en synthétique, d'un espace multi-activités, de 4 grands vestiaires et d'un accueil pour accueillir les personnes à mobilité réduite. On peut accéder au stade par un nouvel accès direct à partir de l'avenue de la Victoire. Pour sécuriser ce nouvel accès, des travaux sont engagés par le Département depuis le 24 octobre 2016.  
Le stade a été inauguré le 24 septembre dernier et baptisé Jean Pierre BELTOISE, un Orlysiens, ancien coureur automobile.
- **Construction du 03 rue Maréchal Foch** : Les travaux vont commencer et occasionner une gêne de stationnement. Cette opération réalisée par Valophis, comporte 7 logements à caractère social. Est également prévu la réhabilitation de la petite maison en ruine.
- **Construction à l'angle de la rue du Maréchal Foch/rue Yvan Prévost** : La date du début des travaux a été décalée pour des raisons de logistique. Ce programme se compose de 12 logements à caractère social en PLS, avec réhabilitation de la maison bourgeoise. Cette demeure bourgeoise date du 18<sup>ème</sup> siècle.
- **Construction au 14 bis rue du Maréchal Foch** : Le Conseil départemental a demandé un permis de démolir en 2010 compte tenu de la vétusté de la bâtisse. Le conseil de quartier a obtenu de la Ville, le renoncement à la démolition. La maison a été vendue à un promoteur privé, avec obligation de réhabiliter en partenariat avec un architecte des bâtiments de France. Les travaux sont en cours. Le projet de réhabilitation comporte 7 appartements en accession à la propriété.
- **Construction à l'angle de la rue Guy Moquet et rue du Maréchal Joffre/Basset** : Un projet de construction est prévu « la Résidence du Parc ». Ce projet est composé de 34 appartements en accession à la propriété. Cette opération est effectuée par le promoteur EXPANSIEL. Cet ensemble de deux bâtiments s'intègre dans le quartier et propose des appartements du 2 au 4 pièces. Actuellement en cours de commercialisation.

## V – Fêtes et animations

**Madame Jacqueline MARCONI** fait part des événements qui se sont déroulés depuis septembre et ceux à venir.

- **Les journées du patrimoine** : Les journées du patrimoine ce sont déroulées les **17 et 18 septembre 2016**. Le thème portait sur l'Art dans la Ville. Les Orlysiens ont pu découvrir ou redécouvrir les œuvres implantées sur l'ensemble du territoire orlysiens. Un petit train sillonnait la ville et faisait escale sur les sites où se trouvaient les différentes œuvres (la Fontaine Wallace sur la place du Maréchal Foch, Femme à l'antique dans le parc de la cloche, Fontaine au square Alfred de Musset etc).
- **La semaine bleue** : Elle s'est déroulée du 12 au 16 octobre. L'occasion pour les seniors de se produire sur scène dans les salons de la mairie.
- **La distribution des colis de Noël pour les seniors** : elle est prévue pour le 07 décembre 2016, dans les salons de la Mairie.
- **Le marché de Noël** : Il se déroulera le samedi 10 et dimanche 11 décembre 2016 sur la place du marché, avec un lancement des illuminations le samedi à 18h00.
- **Les vœux de Madame la Maire à la population** : le 06 janvier 2017 à partir de 19h00 dans les salons de la Mairie
- **Le banquet des seniors** : du lundi 16 janvier au vendredi 20 janvier 2017.
- **La fête des voisins** : elle se déroulera **le vendredi 19 mai 2017**. Elle permet à chaque habitant de se retrouver pour un moment de convivialité entre voisins. Elle fédère le « vivre ensemble ». En 2016, pour le secteur OUEST, la fête des voisins a été organisée au Parc de la Cloche, à L'Orangerie, Cité Jardin, aux Tourelles, nous espérons pour 2017, plus d'initiatives.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Jacqueline MARCONI remercie l'assemblée et invite les personnes présentes à se retrouver autour d'un buffet pour continuer d'échanger.